



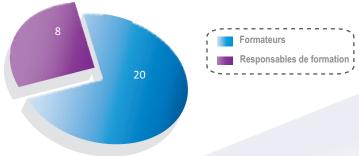


# 40ème promotion de formateurs et responsables de formation

## A retenir

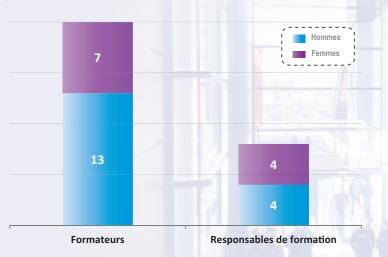
- Entrée en formation le 25 janvier 2016 pour une durée de 5 mois pour les formateurs et de 6 mois pour les responsables de formation
- Effectifs: 20 formateurs, dont 7 femmes et 8 responsables de formation, dont 4 femmes.
- ✓ Moyenne d'âge : 41 ans
- Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire : 13 ans
- La majorité des élèves a déjà une expérience dans le domaine de la formation au sein de l'administration pénitentiaire.

## Graphique 1 : Répartition par formation - Effectifs



## Profil sociodémographique

### Graphique 2 : Répartition selon le sexe et la formation - Effectifs



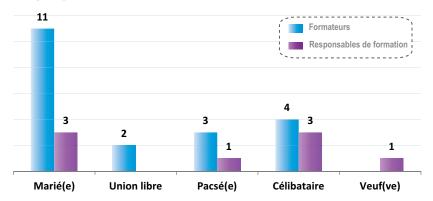
Parmi les 20 formateurs, 13 sont des hommes et 7 sont des femmes. La répartition est plus équilibrée chez les responsables de formation puisqu'on compte dans cette population autant d'hommes que de femmes (4).

L'âge moyen général est de 41 ans. Il cache cependant une disparité entre les deux corps professionnels. Les responsables de formations ont, en moyenne, 3 ans de plus que leurs collègues formateurs (43 ans pour les premiers contre 40 ans pour les seconds).





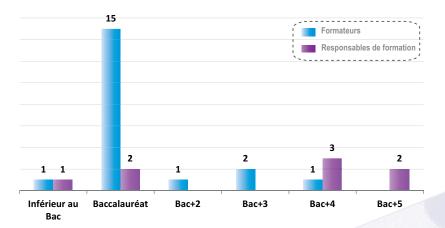
Graphique 3 : Situation matrimoniale selon la formation suivie - Effectifs



La majorité des élèves formateurs vit en couple avec 11 agents mariés, 2 en union libre et 3 pacsés. Quant aux responsables de formation, la moitié est en couple avec 3 agents mariés et 1 pacsé. On compte dans cette population 3 célibataires et 1 veuf.

16 formateurs sur 20 sont parents (entre 1 et 4 enfants par agent). A l'inverse, les parents sont minoritaires chez les responsables de formation puisque seuls 2 agents sur les 8, ont des enfants (respectivement 2 et 3 enfants).

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu selon la formation suivie - Effectifs



Les bacheliers sont majoritaires chez les formateurs, avec 19 agents de cette population qui sont titulaires du baccalauréat dont 4, diplômés du supérieur. Les responsables de formation ont globalement un niveau de diplôme plus élevé puisqu'ils sont 5 sur 8 à être titulaires d'un diplôme de niveau BAC+4 ou BAC+5.

Les disciplines étudiées sont très variées et vont du commerce (5) aux sciences humaines (4), en passant par le droit (4), les sciences (3) ou encore l'industrie (2).

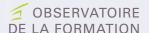
## **Parcours professionnel**

Graphique 5 : Dernier grade occupé selon la formation suivie - Effectifs

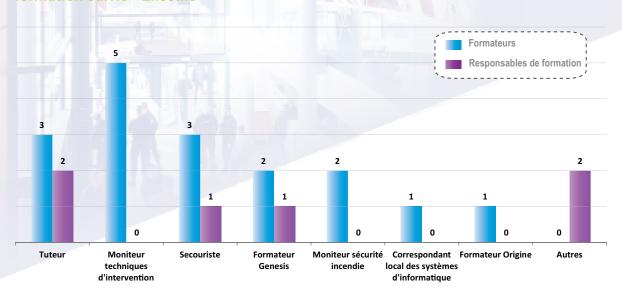


Une courte majorité des élèves formateurs sont premiers surveillants (11), les autres étant surveillants (9). Les responsables de formation se répartissent quant à eux de manière parfaitement équitable entre CPIP (4) et lieutenants pénitentiaires (4).

Si les grades des deux populations d'élèves diffèrent, leur ancienneté dans l'administration pénitentiaire est en revanche très proche avec en moyenne 13 ans pour les formateurs et 14 ans pour les responsables de formation.



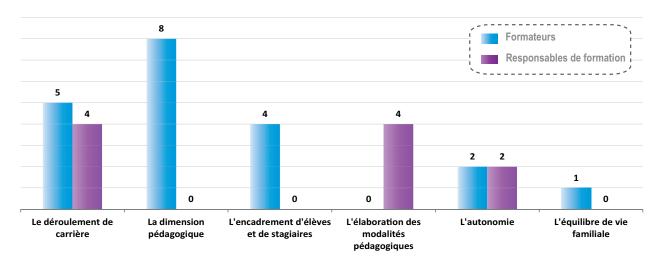
# Graphique 6 : Activités de formateur déjà exercées dans l'administration pénitentiaire selon la formation suivie - Effectifs



La majorité des stagiaires a déjà une expérience dans le domaine de la formation au sein de l'administration pénitentiaire. Parmi les fonctions les plus fréquemment occupées, on compte celle de tuteur (3 formateurs et 2 responsables de formation), moniteur technique d'intervention (5 formateurs) et secouriste (3 formateurs et 1 responsable de formation).

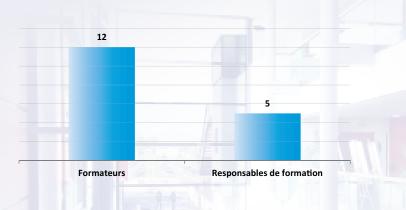
# Représentations du métier

## Graphique 7 : Première motivation à devenir formateur/responsable de formation - Effectifs



La dimension pédagogique impliquée par l'activité de formateur ou de responsable de formation (dans l'élaboration des modalités pédagogiques) est la principale motivation à exercer ces fonctions. Les agents semblent donc attirés par

le contenu même de leur futur métier. Le déroulement de carrière vient en seconde position avec 5 formateurs et 4 responsables de formation qui expriment cette motivation.



Il est intéressant de noter que, malgré des âges et des anciennetés proches, les aspirations professionnelles des formateurs et des responsables de formations différent considérablement. Cela s'observe notamment dans la durée que les agents envisagent d'occuper leurs nouvelles fonctions, avec 12 ans en moyenne pour les formateurs contre 5 ans pour les responsables (13 agents ont toutefois déclaré ne pas savoir).

Les formateurs envisagent donc une carrière plus longue dans leur nouvelle fonction que les responsables de formations. Toutefois, ils sont paradoxalement plus nombreux que les responsables à souhaiter passer un autre concours de l'AP (12 formateurs sur 20 expriment ce souhait contre un seul responsable de formation).

40ème promotion de formateurs et responsables de formation

# FÉVRIER 2016

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr nicolas.boutin@justice.fr



 $\label{eq:Directeur} \textbf{Directeur de la publication: Sophie BLEUET \cdot R\'{e}dacteur \ en \ chef: Paul \ MBANZOULOU$ 

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

